

Les réunions d'installation de boucles départementales : déroulé

EN AMONT DE LA RÉUNION	2
1. Information aux participant·es.....	2
2. Matériel nécessaire pour la réunion.....	2
DÉROULÉ DE LA RÉUNION (2h-2h30)	3
Introduction (5 min).....	3
1. Rappel et lecture du cadre des boucles départementales (extrait de la Charte des boucles départementales) :.....	3
2. Ordre du jour de la réunion	4
I. Premier temps : retour sur la séquence politique (40 min en plénière)	4
Introduction politique (10 min).....	4
Échanges politiques (30 min)	4
II. Deuxième temps : organisation départementale (1h15 en groupes)	5
Introduction (10 min).....	5
1. Réflexions sur les tâches à pourvoir et mémoire collective (25 min).....	5
2. Réflexion sur les candidatures (25 min)	5
- Parcours de la liste des candidatures tâche par tâche (5 min)	5
- Échanges sur les candidatures (20 min)	6
3. Mise en commun (15 min).....	6
- Réunion des rapporteur·rices (10 min)	6
- Restitution des rapporteur·rices (5 min).....	7
4. Désignation (30 min)	7
- Échanges en nouveaux groupes de 10 (20 min)	7
- Mise en commun (10 min).....	7
Réunion des rapporteur·rices entre elles et eux (5min)	7
Restitution par les rapporteur·rices (5min).....	8
APRÈS LA RÉUNION	9
1. Remplissage du formulaire de remontées sur Action Populaire.....	9
2. Préparation de la prochaine réunion	9

EN AMONT DE LA RÉUNION

1. Information aux participant-es

- Tou·tes les membres de la boucle départementale sont informé·es *via* la messagerie Action Populaire de la date et du lieu de la réunion. Un événement est créé sur Action Populaire [en sélectionnant le sous-type « Réunion de boucle départementale »](#). Seul·es les membres de la boucle départementale sont invité·es à cette réunion.
- Cette réunion doit avoir lieu **si possible entre le lundi 10 et le vendredi 21 avril 2023** (en cas d'impossibilité, merci de le signaler au Pôle des groupes d'action sur l'adresse boucle-departementale@actionpopulaire.fr). La date est fixée après consultation des disponibilités des élu·es membres de la boucle.
- La communication entre les participant-es en amont de la réunion se fait *via* la messagerie Action Populaire pour la bonne information de tou·tes les membres.
- Tou·tes les participant-es ont reçu et pris connaissance du déroulé ci-dessous et du recueil des candidatures envoyé en date du jeudi 6 avril aux membres de la boucle départementale sur Action Populaire.

2. Matériel nécessaire pour la réunion

- Imprimer en plusieurs exemplaires :
 - o Ce déroulé ;
 - o La liste d'émargement comportant les noms des membres de la boucle départementale envoyée sur Action Populaire le vendredi 7 avril ;
 - o La liste des candidatures pour votre boucle départementale reçue sur Action Populaire le jeudi 6 avril ;
 - o Les deux fiches de synthèse ([Partie 1](#) et [Partie 2](#)) envoyées par e-mail le jeudi 6 avril ;
- De quoi projeter / visionner les vidéos : ordinateur et connexion internet

DÉROULÉ DE LA RÉUNION (2h-2h30)

Introduction (5 min)

Deux personnes volontaires (à parité de genre) rappellent le cadre de la réunion et son ordre du jour :

1. Rappel et lecture du cadre des boucles départementales (extrait de la [Charte des boucles départementales](#)) :

- *La boucle départementale rassemble dans chaque département :*
 - o *Le binôme paritaire des animateur·rices de chaque groupe d'action certifié ;*
 - o *Le binôme paritaire des animateur·rices des groupes d'action lycéens et étudiants certifiés (GA jeunes) ;*
 - o *Les député·es, les élu·es régionaux·ales et départementaux·ales du département ;*
 - o *[Le ou la député·e référent·e du département](#) pour les départements où nous n'avons pas parlementaire ;*
 - o *Le binôme paritaire représentant l'association départementale des élu·es insoumis·es et citoyen·nes »*
- *Chaque boucle départementale est identifiée sur Action populaire et les échanges entre ses membres se font via la messagerie d'Action populaire.*
- *Les membres de la boucle départementale peuvent se réunir si nécessaire.*
- *Les boucles départementales fonctionnent selon le principe du consensus.*
- *Les groupes d'action conservent leur autonomie d'action. Par conséquent, les boucles départementales ne peuvent pas prendre des décisions qui contraignent l'action des groupes d'action du département.*
- *Les boucles départementales lancent chaque année un appel à volontaires parmi les insoumis·es du département sur les tâches suivantes :*
 - o *Un binôme paritaire en charge de la gestion de la caisse départementale ;*
 - o *Un binôme paritaire en charge du matériel et de l'animation du QG départemental ;*
 - o *Un binôme paritaire en charge des relations extérieures (lien entre La France insoumise et les autres organisations politiques) ;*
 - o *Un binôme paritaire en charge de l'animation des réseaux sociaux, de l'envoi des communiqués de presse et de la veille médiatique ;*
 - o *Un binôme paritaire en charge de la gestion des manifestations, du suivi des luttes et des liens avec les organisations syndicales et associations.*
Chaque binôme sera en lien avec le Pôle national de La France insoumise en charge de ces tâches.
- *Ces binômes sont ensuite identifiés par consensus au sein de la boucle départementale et rejoignent celle-ci (dans le cas où les binômes ne sont pas animateur·rices d'un groupe d'action certifié). Les deux membres du binôme ne doivent pas faire partie du même groupe d'action.*

2. Ordre du jour de la réunion

Cette réunion se déroulera en deux temps :

- Le premier temps (40 min) évoquera l'implication de La France insoumise dans la bataille des retraites : bilan et perspectives à l'échelle départementale.
- Le deuxième temps (1h15 ou 1h45 si accord des participant-es pour prolonger afin d'arriver à la désignation) permettra d'entamer la réflexion autour des tâches départementales et le processus de désignation au consensus des 5 binômes de référent-es mentionné-es dans la charte. Ce processus pourra se poursuivre lors de la prochaine réunion de la boucle départementale s'il reste des tâches non pourvues à l'issue de la réunion.

Une Assemblée représentative devrait se tenir le samedi 17 ou dimanche 18 juin (à confirmer). Une prochaine réunion de la boucle départementale devrait donc se tenir entre le vendredi 2 et le dimanche 11 juin pour en préparer les travaux.

I. Premier temps : retour sur la séquence politique (40 min en plénière)

La France insoumise dans la bataille des retraites : quelles réussites jusqu'ici ? comment faire encore mieux ? que faire maintenant ?

Introduction politique (10 min)

Diffusion de la vidéo de Manuel Bompard ou introduction par les élu-es du département

Échanges politiques (30 min)

Deux personnes (à parité de genre) se portent volontaires pour prendre des notes qui seront ensuite reportées dans le formulaire de remontées (cf. [fiche de synthèse Partie 1](#)).

- Les interventions sont orientées autour de la question de l'implication de La France insoumise dans la mobilisation contre la réforme des retraites, en particulier dans le département.
- Elles dressent le bilan de ce qui a été fait (ce qui a bien fonctionné, ce qui pourrait être encore développé), et/ou proposent une initiative qui pourrait être prise au niveau départemental (un événement de soutien aux grévistes ? un meeting unitaire ? une rencontre avec les unions locales syndicales pour parler de la suite ?)
- Nous vous invitons à faire des interventions brèves et à chronométrer le temps (par exemple, 1 minute par personne).
- Nous vous invitons à alterner les prises de paroles féminines et masculines (en principe la réunion est paritaire) et à ne prendre la parole qu'une seule fois pour que celle-ci circule.
- N'oubliez pas de vous présenter (nom et groupe d'action animé) avant votre prise de parole.

II. Deuxième temps : organisation départementale (1h15 en groupes)

Les participant-es se réunissent par groupes de 10, les plus mélangés possibles (veillez à ce que tout le monde ne vienne pas de la même commune et à répartir les élu-es dans les groupes).

Chaque groupe désigne un binôme qui notera les échanges en s'aidant de la [fiche de synthèse Partie 2](#).

Introduction (10 min)

Diffusion de la vidéo de Sarah Legrain et d'Antoine Léaument de l'Espace Vie du mouvement :

- Définition des tâches des binômes de référent-es
- Présentation de la méthode de désignation des référent-es

1. Réflexions sur les tâches à pourvoir et mémoire collective (25 min)

Chaque groupe passe en revue l'ensemble des cinq tâches en se demandant :

- Quels profils recherche-t-on (compétences, expériences militantes, disponibilité, engagements...)?
- Comment étaient-elles assurées jusque-là dans les groupes d'action, dans le département ? Quelles bonnes expériences antérieures ? Quels points de vigilance à anticiper ?

Pour ces échanges, nous vous invitons à privilégier le tour de table afin que la parole circule au mieux, en s'assurant qu'à la fin toutes les tâches aient été abordées, même si pas par tout le monde.

Cette partie de la réflexion s'articule autour des profils. Si des noms sont évoqués, avoir une vigilance sur les déséquilibres en termes diversité des profils, de parité et inviter à chercher des noms de femmes.

2. Réflexion sur les candidatures (25 min)

Chaque groupe se voit distribuer la liste des candidatures comportant toutes les candidatures reçues dans le département pour chaque tâche. Il y a 10 postes à pourvoir, deux postes par tâche (1 homme et 1 femme).

Attention : il se peut qu'il y ait des personnes candidates présentes dans le groupe en tant qu'animatrices de groupes d'action. Les personnes candidates présentes en tant que membres de la boucle se mettent en retrait du groupe le temps des discussions sur la tâche où elles sont candidates.

- **Parcours de la liste des candidatures tâche par tâche (5 min)**

Chaque membre parcourt la liste des candidatures tâche par tâche.

- **Échanges sur les candidatures (20 min)**

En s'appuyant sur les critères relevés au temps précédent :

Premier tour d'échanges : faire émerger des candidatures pertinentes tâche par tâche. Pour chaque tâche, les personnes qui le veulent peuvent mentionner une (ou deux maximum) candidature(s) qu'elles jugent pertinente(s).

Deuxième tour d'échanges : les personnes qui le veulent peuvent exprimer d'éventuelles objections au sujet de candidatures mentionnées comme pertinentes. Il ne s'agit pas de comparer les candidatures à cette étape, mais bien d'émettre d'éventuelles réserves sur la pertinence d'une candidature mentionnée.

Questions à se poser durant cet échange :

- 1) Quelles candidatures sont considérées comme pertinentes dans le groupe ?
- 2) Certaines candidatures mentionnées comme pertinentes font-elles débat (suscitent des objections dans le groupe) ?
- 3) Certaines candidatures font-elles consensus (se dégagent comme évidentes pour tout le groupe) ?
- 4) Des manques de candidatures sont-ils constatés ? Pensez-vous à des personnes pertinentes qui ne sont pas candidates ? Si oui, se demander pourquoi et comment y remédier.

Exemple 1 : Jean-Yves gère le matériel depuis plusieurs années. A-t-il bien vu l'e-mail d'appel à candidature ? Qui peut voir s'il est volontaire pour candidater ?

Exemple 2 : Lila est très présente sur les réseaux sociaux. Elle a des contacts dans la presse locale. Mais elle a dit qu'elle ne se « sentait pas » de candidater. Qui pourrait en discuter avec elle et voir si son appréhension peut être levée ?

Les deux rapporteur·rices notent sur la [fiche de synthèse Partie 2](#), tâche par tâche :

- Les éventuelles candidatures faisant consensus dans le groupe
- Les candidatures relevées comme pertinentes dans le groupe
- Les éventuelles candidatures faisant débat
- Les éventuels manques de candidatures pertinentes (voire de candidature tout court)

3. Mise en commun (15 min)

- **Réunion des rapporteur·rices (10 min)**

Les rapporteur·rices se réunissent pour mettre en commun les synthèses de chaque groupe sur les candidatures. Sur cette base, ils et elles notent sur la [fiche de synthèse Partie 2](#) :

- Les éventuelles candidatures faisant consensus dans un ou plusieurs groupes
- Les candidatures relevées comme pertinentes dans un ou plusieurs groupes
- Les éventuelles candidatures faisant débat

- Les éventuels manques de candidatures pertinentes (voire de candidature tout court)

Les rapporteur·rices désignent un binôme pour la restitution de cette synthèse.

Pendant ce temps, les autres participant·es fixent la date de la prochaine réunion, qui devra avoir lieu entre le vendredi 2 et le dimanche 11 juin.

- **Restitution des rapporteur·rices (5 min)**

Un binôme de rapporteur·rices restitue la synthèse des groupes, tâche par tâche :

- Si un consensus a émergé dans un ou plusieurs groupes sur la même candidature, les rapporteur·rices proposent de vérifier un éventuel consensus de tout le groupe : « nos échanges ont fait émerger la candidature de XXX pour la tâche YYY, est-ce qu'il pourrait y avoir accord là-dessus ? ». S'il n'y a pas accord, la candidature reste dans le vivier de candidatures.
- Si plusieurs candidatures à un même poste ont été jugées pertinentes, c'est une bonne nouvelle : abondance de biens ne nuit pas ! Toutes ces personnes forment un « vivier » précieux. La boucle départementale doit affiner la réflexion et aboutir au choix d'un binôme paritaire en charge de cette tâche au niveau départemental.

Ce 4^e temps peut avoir lieu dans la foulée des premiers ou lors d'une prochaine réunion. Si des personnes s'opposent à ce que la réunion se prolonge d'encore une demi-heure, alors cette étape aura lieu lors de la prochaine réunion.

4. Désignation (30 min)

- **Échanges en nouveaux groupes de 10 (20 min)**

Faire de nouveaux groupes en rebrassant les participant·es.

Passer en revue tâche par tâche les candidatures relevées comme pertinentes dans le temps précédent, et échanger en reprenant les critères déterminés auparavant et en tenant compte des équilibres du binôme (les deux membres d'un binôme ne doivent pas être du même groupe d'action).

Chaque groupe priorise une candidature par tâche. S'il n'y a pas accord du groupe sur un poste, le groupe ne remonte aucune candidature sur ce poste.

- **Mise en commun (10 min)**

Réunion des rapporteur·rices entre elles et eux (5min)

Les rapporteur·rices se réunissent pour mettre en commun les synthèses de chaque groupe sur les candidatures.

Restitution par les rapporteur·rices (5min)

Les rapporteur·rices annoncent les noms sur lesquels un consensus a émergé :

- Si certains postes restent non pourvus faute de consensus à l'issue de ce dernier temps d'échanges, les différentes candidatures jugées pertinentes à ce poste sont mentionnées dans le formulaire de remontées sur Action Populaire. Les candidat·es seront contacté·es par les animateur·trices des Pôles nationaux concernés. En dernière instance, faute d'accord dans la boucle départementale, l'Espace Vie du mouvement pourra, sur suggestion du Pôle concerné, proposer un choix lors de la prochaine réunion de la boucle départementale.
- Si certains postes restent non pourvus faute de candidatures pertinentes (voire de candidature), les membres de la boucle départementale sont invité·es à en susciter de nouvelles, en s'inspirant des échanges.

La synthèse de cette première étape de réflexion est reportée dans le formulaire de remontées sur Action Populaire sur la plateforme, auquel tou·tes les membres de la boucle départementale ont accès.

La réunion se conclut sur l'annonce de la date de la réunion qui se tiendra entre le vendredi 2 et le dimanche 11 juin (en vue de l'Assemblée représentative du samedi 17 ou dimanche 18 juin).

APRÈS LA RÉUNION

1. Remplissage du formulaire de remontées sur Action Populaire

- Les rapporteur·rices remplissent le formulaire de remontées sur Action Populaire en s'aidant des fiches de synthèses.
- Si le travail de désignation n'est pas achevé, les membres de la boucle départementale poursuivent la réflexion en vue de la prochaine réunion.
- Le formulaire de remontées sur Action Populaire est transmis à l'Espace Vie du mouvement. Les Pôles prennent contact avec les personnes désignées pour établir le suivi. En cas de difficulté rencontrée dans ce suivi, un Pôle pourra être amené à demander à la boucle départementale de prendre une nouvelle décision. Les Pôles prennent contact avec les éventuelles candidatures encore en balance pour échanger avec elles et si nécessaire proposer un choix à la boucle départementale.
- Si certains postes restent non pourvus faute de candidatures pertinentes (voire de candidature), un nouveau formulaire sera envoyé pour candidater sur ces postes.

2. Préparation de la prochaine réunion

- La date de la prochaine réunion départementale établie par les membres de la boucle pendant que les rapporteur·rices mettaient en commun les remontées de chaque groupe (II.3) est rappelée à tou·tes.
- Deux volontaires (à parité de genre) se chargent de trouver et réserver la salle de la prochaine réunion.